



BRÈVES

[Accueil](#) / [Brèves](#)


APPEL À CANDIDATURES : MUR DE THONON 2022

CULTURE

APPEL À CANDIDATURES POUR LA SAISON 2022 DU MUR DE THONON

THÈME : PLACE À LA NATURE !

En 2021 la Ville de Thonon a dédié un mur en centre-ville à la présentation régulière d'une reproduction d'une œuvre d'artiste sur bâche. C'est le mur de l'auditorium du Pôle Culturel de la Visitation donnant sur la place Marguerite Peltzer qui a été choisi.

Avec le Mur de Thonon, l'enjeu est de favoriser et de renforcer la présence des artistes dans l'espace public et de réenchanter le centre-ville en exposant tous les deux mois un ou une artiste.

La direction artistique en a été confiée à Mélida Bidal, historienne de l'art, conseillère en projets d'art contemporain et de médiation, qui a travaillé sur de nombreux projets d'art urbain.

En 2022, la Ville de Thonon-les-Bains lance un appel à candidatures auprès des artistes du bassin lémanique pour participer à ce projet d'exposition à ciel ouvert pour un ou deux ans.

Le thème choisi est « Place à la Nature ».

Une sélection d'artistes sera réalisée et une œuvre sera sélectionnée pour chaque artiste retenu. Ainsi des œuvres grand format, de grande qualité, imprimées sur des bâches de 5 m par 3 m, se succéderont toute l'année pour éveiller la curiosité du public et les surprendre.

La première bâche sur ce thème sera présentée à partir du 1^{er} février 2022.

Vous trouverez ci-joint la présentation de la thématique « Place à la Nature » et le règlement de l'appel à candidatures, les photos du dispositif et la fiche des contraintes techniques.

La fiche de participation est à renvoyer avant le 21 février 2022 par mail à l'adresse suivante : culture@ville-thonon.fr

[Présentation de la thématique](#) >

[Règlement de l'appel à candidature](#) >

[Fiche des contraintes techniques](#) >

Oeuvre présentée : "Le Flow" de France Jalla



Mairie de Thonon-les-Bains
Place de l'Hôtel de Ville
CS 20517
74203 Thonon-les-Bains Cedex



Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.
Permanence de l'état-civil le samedi de 9h à 12h.
Tel 04 50 70 69 68 Fax 04 50 70 69 54 mairie@ville-thonon.fr
Urgence technique au 04 50 71 49 00 en dehors des horaires d'accueil

SUIVEZ NOUS


[Facebook](#)

[Newsletters](#)